



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2024/292

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du mercredi 20 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 novembre, à 18 h 42, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 14 novembre 2024, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de membres**

En exercice : 35

Présents à la séance : 24

Excusés

représentés : 10

Absent : 1

\* Arrivé à 18h45 avant le vote du point n°4 inscrit à l'ordre du jour

\*\* Arrivée à 18h51 avant le vote du point n°4 inscrit à l'ordre du jour

\*\*\* Arrivée à 19h10 avant le vote du point n°6 inscrit à l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Fabrice Deraedt, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi\*, Valérie Marion\*\*\*, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebigot\*\*, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Nejla Toptas, Christian Amar Henni, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Stéphane Raffalli à Josiane Berrebi, Souad Medani à Sémira Le Querec, Véronique Gauthier à Gilles Melin, Serge Mercieca à Aurélie Monfils, Annabelle Mallet à Marcus M'Boudou, Claudine Cordes à Siegfried Van Waerbeke, Sylvie Deforges à Kykie Basseg, Jérémie Kawouk à Fabrice Deraedt, Séverin Yapo à Sofiane Seridji, Claude Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
20 novembre 2024  
DÉLIBÉRATION  
N°2024/292

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES DELIBERATION**

**PREND ACTE** de la communication du Maire sur les décisions n°2024/230 à n°2024/281, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture le : **25 NOV. 2024**

Publié le : **25 NOV. 2024**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



**ANNEXE A LA DELIBERATION 2024/292 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2024**

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
02/09/2024	2024/230	Portant reprise des concessions funéraires non renouvelées échues dans le cimetière communal	RELATION CITOYENNE	-	Reprise de 44 concessions
04/08/2024	2024/231	Attribution du marché de travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux – lot n°4 Electricité - Marché 2024-16	MARCHES PUBLICS	COFIMA	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 800 000 € HT à compter de la date de notification du marché jusqu'au 13 mars 2028
04/08/2024	2024/232	Attribution du marché de nettoyage des vitres des locaux de la commune de la commune de Ris-Orangis. – Marché 2024-11	MARCHES PUBLICS	Société SAS SAMSIK	Marché passé sous forme d'accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 220 000 € HT pour une durée de 4 ans à compter de la date de notification du marché
04/09/2024	2024/233	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'étude et de conseil en assurances avec la société PROTECTAS	SECRETARIAT GENERAL	Société PROTECTAS	Renégociation du contrat « flotte automobile et risques annexes » suite à la résiliation du contrat initiée par la compagnie d'assurance Great Lakes SE 1 600 € HT, selon l'échéancier ci-après : - 70 % à la remise du dossier de consultation, - 30 % à la production du rapport d'analyse ou, le cas échéant, à la production du rapport de motivation de l'infructuosité

AR CONTROLE DE LEGALITE : 091-219105210-20241120-2024292-DE  
 en date du 25/11/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024292

05/09/2024	2024/234	Fixant les modalités d'une convention pour la mise à disposition de locaux situés 5 rue du 8 mai 1945 à Ris-Orangis avec la Société Essonne Habitat	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Société Essonne Habitat	A titre gracieux à compter du 7 mai 2024 pour une durée de trois ans renouvelables tacitement
10/09/2024	2024/235	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société MG FIL Conseil.	INFORMATIQUE	Société MG FIL Conseil	7 368,00 TTC Accompagnement de la commune dans le renouvellement des marchés de services de télécommunication fixe, mobile et accès internet
11/09/2024	2024/236	Sans objet			
11/09/2024	2024/237	Fixant les modalités de règlement des conventions n°91202410018 et n°91202010019, relatives à la participation de la Croix Rouge Française au Point d'Alerte de Premiers Secours et aux Dispositifs Prévisionnels de Secours	ATELIER SANTE VILLE	La Croix Rouge Française	-Point d'Alerte et de Premiers Secours : 189,09 € TTC, -Dispositifs Prévisionnels de Secours : 387,27 € TTC
13/09/2024	2024/238	Fixant les modalités de règlement d'une convention de formation professionnelle « Reconversion professionnelle – secrétaire assistant » avec Next Formation	RESSOURCES HUMAINES	NEXT FORMATION	4 500 € TTC Formation au profit d'un agent de la commune du 24 septembre 2024 au 26 mars 2025 pour une durée de 896 heures totales à temps plein (dont 602 heures de théorie, 280 heures de stage et 14 heures d'examens)
13/09/2024	2024/239	Sans objet			
13/09/2024	2024/240	Fixant les modalités de règlement d'une convention simplifiée de prestation avec l'association « AGE 91 » pour l'organisation d'une formation intitulée « Le travail du deuil »	RETRAITES	AGE91	650 € TTC Au profit des bénévoles du réseau solidaire
17/09/2024	2024/241	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation : 341,50 € Redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m <sup>2</sup> , à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2024
18/09/2024	2024/242	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de d'interventions par groupe « d'Analyse de pratique » pour les professionnelles de la Petite	PETITE ENFANCE	Madame Natalia FERNANDEZ PIATEK, Psychologue Clinicienne	2 160€ TTC pour 9 interventions de 2h d'octobre 2024 à avril 2025 avec un groupe de 15 personnes maximum

		Enfance avec Madame Natalia FERNANDEZ PIATEK, Psychologue Clinicienne			
24/09/2024	2024/259	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Médiation animale » passé avec la société MEDIA ZEBRES	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	280 TTC pour un atelier de 1h30 pour les parents et enfants rissois de moins de 4 ans (20 personnes adultes et enfants compris) le samedi 16 novembre 2024 de 10h00 à 11h30
24/09/2024	2024/260	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place d'un atelier de « Médiation animale » passé avec la société MEDIA ZEBRES	PETITE ENFANCE	Société MEDIA ZEBRES	135 TTC pour un atelier de 1h30 pour les parents et enfants rissois de moins de 4 ans (10 personnes adultes et enfants compris) le samedi 14 décembre 2024 de 10h00 à 11h30
25/09/2024	2024/261	Fixant la mise à disposition de locaux de la Scène Nationale de l'Essonne dans le cadre de la Semaine Bleue	RETRAITES	SCENE NATIONALE	A titre gracieux
26/09/2024	2024/262	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour deux représentations du spectacle « La valise » avec l'association LA FABRIK A SONS pour le Relais Petite Enfance	PETITE ENFANCE	Association LA FABRIK A SONS	805,40 € TTC pour un spectacle de 20 min en 2 représentations le samedi 28 novembre 2024 de 10h00 à 10h20 puis de 10h40 à 11h00 à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles indépendantes Risssoises
26/09/2024	2024/263	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale de DJ la Course-marche Octobre rose avec la société MG PRODUCTION	ATELIER SANTE VILLE	MG PRODUCTION	500,00 € TTC pour une prestation de 9h00 à 13h00 le 13 octobre 2024
27/09/2024	2024/264	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour la mise en place de deux ateliers « d'Éveil Musical » avec la société ART ET IMAGE PRODUCTION sur le multi accueil la Farandole	PETITE ENFANCE	Société ART ET IMAGE PRODUCTION	99 € TTC pour 2 ateliers de 30 min le samedi 12 octobre 2024 à 10h00 puis 10h45 à destination des parents et enfants de moins de 4 ans rissois (groupe de 7 à 10 personnes, adultes et enfants compris)

27/09/2024	2024/265	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m <sup>2</sup> , à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2024
01/10/2024	2024/266	Fixant les modalités de règlement d'une convention de partenariat pour la mise en place d'ateliers sur la E-parentalité avec l'association « Parcours Solidaire »	PARENTALITE	Association « Parcours Solidaire »	Financement pris en charge dans sa globalité par la Caisse des Allocations Familiales
02/10/2024	2024/267	Acceptant la rétrocession de la concession n°D105 F44	RELATION CITOYENNE	-	Remboursement de la somme de 161,40 euros Prix d'acquisition initiale : 322,88 euros (durée qui reste à courir : 15 ans)
02/10/2024	2024/268	Fixant le montant maximum de l'avance de la régie d'avances du service Retraités et Temps Libre	REGIE		Montant maximum de l'avance de la régie d'avances fixé à 1 500 euros
02/10/2024	2024/269	Attribution du marché de Contrôle Technique des Opérations de Construction de la Ville de Ris-Orangis – Marché 2024-13	MARCHES PUBLICS	Société ALPHA CONTROLE	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 220 000 € HT sur une durée de 3 ans à compter de la date de notification du marché
11/10/2024	2024/270	Attribution du marché de plantes, tapis fleuris et fleurs coupées pour les espaces de la Ville de Ris-Orangis, ainsi que mise en culture de plantes en jardinières, bacs, et vasques (lot unique) - (suite a première consultation infructueuse) – Marché 2024-25.	MARCHES PUBLICS	Société ETS G.C.P. EVRAS	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 210 000 € HT sur une durée de 36 mois à compter de la date de notification du marché
14/10/2024	2024/271	Décision approuvant l'avenant n°1 au marché 2024-17 relatif aux travaux d'amélioration des performances énergétiques par la création d'une isolation thermique extérieure et la réfection de la toiture terrasse d'un groupe scolaire Ferme du Temple	MARCHES PUBLICS	SARL GEC Ile-de France, mandataire du groupement	Avenant d'un montant de 7 225,13 € HT soit 104 679.45 € TTC, décomposé comme suit : - Devis N°24GOM013515 Réfection étanchéité casquette : 6 754,46 € TTC – TVA 20% ; - Devis N° 24GIM037882 Luminaire Solaire Mural : 1 756,05 € TTC. – TVA 10%

15/10/2024	2024/272	Attribution du marché subséquent n°6 à l'accord-cadre 2020-27 de travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux - lot 1 – Marché 2024-24 : Parking Fieux	MARCHES PUBLICS	Société COLAS	142 414,03 € TTC
15/10/2024	2024/273	Fixant le contrat de sous location concernant le bâtiment « La Maison du Passeur », sis 1 rue Edmond-bonté au profit de l'association « Au bonne heure des arts »	CULTURE VIE ASSOCIATIVE	Au Bonne Heure des arts	Loyer mensuel : 4 500 euros. Période de franchise concernant le loyer à compter du 1 <sup>er</sup> novembre jusqu'au 31 décembre 2024
17/10/024	2024/274	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec Monsieur Philippe DESHAYES pour la mise en place de séances photos sur les structures Petite Enfance de la ville	PETITE ENFANCE	Monsieur Philippe DESHAYES	Pas de dépense afférente à ce contrat
17/10/2024	2024/275	Fixant les modalités de règlement d'une convention de formation professionnelle « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (approfondissement) – activités manuelles, activités de récupération » avec l'IFAC	RESSOURCES HUMAINES	IFAC	350,00 € TTC Formation au profit d'un agent de la commune du 21 au 26 octobre 2024
17/10/2024	2024/276	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la réalisation de la formation professionnelle « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (approfondissement) – grands jeux et journées exceptionnelles » avec l'IFAC	RESSOURCES HUMAINES	IFAC	350,00 € TTC Formation au profit d'un agent de la commune du 28 octobre au 2 novembre 2024
18/10/2024	2024/277	Décision approuvant l'avenant n°1 de transfert au marché 2021-14 relatif à la prestation d'achat des fournitures pour la signalisation horizontale et verticale – Lot 2 : Signalisation verticale	MARCHES PUBLICS	Société SAS KELIAS	Cet avenant est sans incidence financière et ne modifie donc pas le montant contractuel
23/10/2024	2024/278	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs par la Commune de Ris-Orangis au lycée Pierre Mendès France	SPORTS	Lycée Pierre Mendès France et Région Ile-de-France	Le montant de cette redevance est calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement pour la période scolaire 2024/2025 et plafonnée par la Région Ile-de-France à 8 € par élève.

24/10/2024	2024/279	Attribution du marché relatif à l'acquisition de vêtements professionnels et d'articles de sécurité pour les services municipaux de la ville de Ris-Orangis (91130) en ses lots 1 et 2 – Marché 2024-23	MARCHES PUBLICS	Lot 1 : SARL AU GROS BONHOMME Lot 2 : EUROTECHNIC PROTECTION	Lot 1 : Vêtements de travail et vêtements haute visibilité classe, vêtements chauds : 195 000 € HT Lot 2 : Protections individuelles : 25 500 € HT
28/10/2024	2024/280	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 24 rue des Mésanges – à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation : 341,50 €, Redevance chauffage : 2,10 € par mois et par m <sup>2</sup> , à partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2024
28/10/2024	2024/281	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une conférence sur le développement du langage du jeune enfant avec l'entreprise YUMAN Services et formations à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles	PETITE ENFANCE	Entreprise YUMAN Services et formations	780 € TTC pour une conférence de 2h00 le 19 novembre 2024 à destination des assistantes maternelles Rissoises